



3ís

INSTITUT INTERNATIONAL
IMAGE & SON

TAXE D'APPRENTISSAGE

Déceler et former les talents de demain...
Avec votre soutien

2012

AVEC VOTRE SOUTIEN, NOS RÉALISATIONS EN 2011

Grâce à la confiance des entreprises partenaires, nous avons :

- acquis de nouveaux locaux pour créer un campus unique en Europe de 10 000 m², entièrement dédié aux formations de l'image et du son (6 plateaux de tournages, 1 salle de projection de 300 places, des salles informatiques dédiées aux arts numériques, des salles de cours, de TD...).
- ouvert une nouvelle filière « 3iS Arts Numériques » qui propose en 3 ans, des formations en animation 2D & 3D, jeux vidéo et infographie.
- continué notre politique d'investissement dans du matériel à la pointe de la technologie (régie mobile HD, salles informatiques équipés de logiciels professionnels, caméras HD, salle de montage HD, salle de mixage...).
- construit des partenariats dans le secteur du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant : Académie des César, Théâtre National de Saint-Quentin-en-Yvelines, Salles de concert « La Batterie » et « Le Prisme »...

AVEC VOTRE SOUTIEN, NOS PROJETS POUR 2012

- Ouverture de la troisième année de spécialisation à l'apprentissage. Nous vous proposerons sur une période d'un an des étudiants/apprentis opérationnels, motivés et spécialisés en image, montage, son, production et journalisme multimédia.
- Poursuivre les investissements de nos équipements pédagogiques et techniques, pour que nos élèves travaillent toujours sur des matériels hautement performants (création d'un studio de tournage virtuel 2D-3D, acquisitions de matériel pour nos plateaux de tournages, caméras HD-Data, création d'un workflow HD autour de nos salles de montage et de mixage...).
- Lancement de nouveaux cursus :
 - « Journalisme Multimédia » qui proposera des formations en journalisme radio, journalisme télévision et journalisme multimédia.
 - « Spectacle Vivant » qui proposera des formations en techniques son, en techniques lumière, en techniques plateau vidéo et effets spéciaux.
- Permettre à des étudiants d'obtenir des bourses pour financer leurs études grâce à la reconnaissance de notre institut par l'État.
- Développement de la formation continue, avec la mise en place de nouvelles formations de techniciens du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant (spécialisation lumière, son, vidéo, effets spéciaux ...), réalisateur multimédia, TEC Cinéma (Technicien d'Événements Culturels), sur les réseaux numériques dans le cinéma...

DEVENEZ PARTENAIRE !

- Recrutez des stagiaires de 2 à 6 mois ou vos futurs collaborateurs en :

Cinéma & Audiovisuel : réalisation, assistantat réalisation, image, montage, son, production, journalisme audiovisuel, scripte, écriture de scénario.

Spectacle vivant : technique son, lumière, plateau vidéo et effets spéciaux.

Journalisme multimédia : journalisme radio, TV et web.

Vous pouvez envoyer vos offres à notre équipe : spierrat@3is.fr et ncikalovski@3is.fr

- Faites participer votre entreprise à une rencontre avec nos étudiants dans le cadre de « job dating » pour les stages et les futures embauches.
- Devenez membre de jury lors de la soutenance des projets d'études d'élèves.
- Venez présenter votre entreprise ou votre matériel à nos étudiants.
- Animez des masterclass autour de sujets dont vous êtes experts.
- Formez vos collaborateurs dans le cadre de la formation continue.
- Venez visiter notre Institut lors des Journées portes ouvertes Entreprises.

Nouveauté 2012

Prenez un apprenti pendant un an !



Vous avez besoin pendant un an d'un apprenti opérationnel, motivé et spécialisé ?

Dans le cadre de l'innovation pédagogique qui optimisera la professionnalisation des étudiants, 3iS souhaite ouvrir la troisième année de spécialisation à l'apprentissage. Seront concernées les filières dont les titres sont certifiés : Image, son, montage, production et journalisme multimédia. Vous êtes intéressés ? Parlons-en ensemble.

ADAMI
AIPHONE
THALES
17 JUIN PRODUCTIONS
ADVENTURE LINE PRODUCTIONS
ALTER FILMS
BOREALES
DIAPHANA FILMS

DUNE SOUND
EUROPACORP
F COMME FILM
FREMANTLEMEDIA
JLA PRODUCTIONS
KARE PRODUCTIONS
LA FRANÇAISE D'IMAGE

3iS : L'EXPERTISE DANS LA FORMATION CINÉMA & AUDIOVISUELLE DEPUIS 23 ANS

3iS, Institut International de l'Image et du Son, est un établissement d'enseignement supérieur technique privé. Son campus est situé près de Paris à Saint-Quentin-en-Yvelines. Sa création remonte à 1988. Animés par leur passion pour le 7^e art et la transmission de leurs savoirs, des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en majorité diplômés de l'IDHEC (devenu La Fémis) et de l'école Louis-Lumière se sont alors regroupés. Leur volonté commune était de renouveler la pédagogie afin de l'adapter à la croissance et aux évolutions du secteur professionnel dans un contexte de profondes mutations technologiques.

3iS construit sa réputation depuis plus de vingt ans sur la pertinence et l'efficacité de ses enseignements conjuguant polyvalence et spécialisation : la garantie d'un label de formations d'excellence.

Les résultats : près de 3 000 diplômés en formation initiale et plus de 8 000 stagiaires en formation continue qui ont intégré le milieu professionnel.

3iS propose aujourd'hui quatre filières :

3iS Cinéma & Audiovisuel : réalisation cinéma et télévision, assistantat de réalisation/scripte, image, son, montage, production et scénario.

3iS Journalisme Multimédia (à la rentrée de 2012) : journalisme radio, journalisme télévision, journalisme web.

3iS Arts Numériques : animation 2D & 3D, jeux vidéo, infographie.

3iS Spectacle Vivant : techniques son, lumière, plateau vidéo et effets spéciaux.

Ces diplômes sont reconnus par l'État et inscrits au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Cette reconnaissance confirme l'excellente employabilité de nos élèves : 88 % des diplômés intègrent la vie professionnelle dans l'année qui suit leur sortie de l'école ; comme en témoignent nos dossiers de certification, c'est un taux sans équivalent dans notre secteur.



FOCUS SUR 3iS

- 1^{er} campus audiovisuel en France et en Europe.
- 23 ans d'expérience.
- 10 000 m² de locaux répartis sur 2 bâtiments : conçus et équipés pour l'enseignement des métiers du cinéma, de l'audiovisuel et de la création numérique.
- Des installations et des équipements matériels à la pointe de la technologie.
- Des formations sur mesure, proches du compagnonnage.
- Une école reconnue et des titres certifiés : six titres de niveau II et III certifiés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sur l'ensemble des filières.
- Une insertion professionnelle avérée : 88% de nos étudiants trouvent un emploi dans leur spécialité et ce, dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme.
- Plus de 600 étudiants cette année : sur l'ensemble du groupe, 3iS cinéma et audiovisuel, 3iS Arts numériques et 3iS spectacle vivant.
- Un puissant réseau : constitué par plus de 8 000 professionnels formés à 3iS Formation Continue et près de 3 000 diplômés en formation initiale.
- Des relations étroites avec plus de 1 000 entreprises partenaires.
- Près de 200 professeurs et intervenants : tous professionnels en activité, privilégiant une transmission des savoirs, un développement des savoir-faire et une révélation des savoir-être.
- Des développements de formations à l'international dans le cadre d'une ouverture multiculturelle (Chine, Tunisie, Norvège...).
- Plus de 30 permanents qualifiés : tous au service des étudiants, des intervenants et des professionnels du monde de l'image et du son.



LES ENTREPRISES QUI NOUS FONT CONFIANCE

Nous remercions vivement les entreprises de leur confiance et de leur soutien. Parmi celles-ci :

TF1 - EUROSPO
FRANCE TELEVISION
CANAL PLUS
M6
ADOBE SYSTEM
AUDIO PHASE
CINE DIA
DC AUDIOVISUEL

ECLAIR LABORATOIRES
ECLALUX
EURO MEDIA
FUJINON
GENERALE DECORS
IEC
KODAK
LUMEX CINEMA

PANASONIC
PANAVISION
QUINTA INDUSTRIES
SENNHEISER
SONY
STUDIOS DE SAINT OUEN
VIDEOMAGE
WAYMEL MONTAGE

LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LA TAXE

QU'EST-CE QUE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

C'est le seul impôt dont les entreprises ont la libre affectation.
C'est vous qui choisissez votre bénéficiaire !

EN QUOI EST-ELLE IMPORTANTE POUR NOTRE INSTITUT ?

Grâce à votre versement, la taxe contribue à hauteur de 24% au budget de l'école !

À QUOI SERT-ELLE ?

Au développement des acquisitions de matériels professionnels pour une pédagogie d'excellence.
À un campus moderne de 10 000 m² répondant à un marché exigeant.
Au développement social pour la création de bourses d'étudiants.
Au développement international par des échanges et des coopérations entre les autres écoles.

QUELS AVANTAGES POUR VOTRE ENTREPRISE ?

Devenez partenaire de 3iS et venez rejoindre le Club des Partenaires déjà existant.

COMMENT VERSER LA TAXE ?

Le versement de la taxe d'apprentissage se fait par l'intermédiaire d'un organisme collecteur (OCTA) au moyen de son bordereau de versement (**cf le bordereau joint**).

3 cas :

1. Votre entreprise fait partie du secteur du cinéma, de l'audiovisuel, du multimédia, de la publicité ou du spectacle vivant :
Votre organisme collecteur agréé est : l'APDS (Association Professionnelle du Spectacle et de l'Audiovisuel).
Téléphone : 01 44 78 38 52
2. Votre entreprise ne fait pas partie du secteur de l'audiovisuel :
Reportez-vous à l'organisme collecteur de votre choix pour le versement.
3. Vous n'avez pas d'organisme collecteur : Choisissez celui de 3iS, l'APDS.

COMMENT EST-ELLE CALCULEE ?

Mode de calcul de la Taxe d'apprentissage 2011 :
votre masse salariale 2010 x 0,5% = votre Taxe Brute.

COMMENT REMPLIR LE DOCUMENT ?

1. 3iS est habilité à percevoir la taxe HORS QUOTA pour les catégories A et B, et C par cumul.
2. Répartissez votre montant brut comme suit :
40% en catégorie A (Niveau V & IV - équivalent à CAP, BEP, Bac Pro/tech) ;
40% en catégorie B (Niveau II & III - équivalent à Bac +2, à Bac +4) ;
20% en catégorie C (Niveau I - équivalent à Bac +5 et plus).
3. Inscrivez le nom et l'adresse de notre établissement ou collez **le sticker 3iS joint** :

3iS, Institut International de l'Image et du Son
4 rue Blaise Pascal
78990 Élancourt

DATE LIMITE
POUR VOTRE DÉCLARATION

29 FÉVRIER 2012

Attention, passée cette date, votre somme ne nous sera pas versée !

VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR LA TAXE PROFESSIONNELLE ? VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et pour vous aider dans vos démarches :

Stéphane PIERRAT
Directeur des Relations Entreprises
Tél : 01 30 69 64 45
Email : spierrat@3is.fr

Nathalie CIKALOVSKI
Directrice Adjointe des Relations Entreprises
Tél : 01 30 69 63 97
Email : ncikalovski@3is.fr